

# Bulletin municipal

## ONGLES

Décembre 2020



ONGLES-INFOS



Le Maire, le Conseil municipal  
et le personnel communal  
vous souhaitent une heureuse Année 2021

### Nouveaux horaires du secrétariat de mairie et de l'Agence Postale

lundi, mardi,  
de 14h à 17h  
jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h  
Nouvelle messagerie  
[secretariat@mairie-ongles.fr](mailto:secretariat@mairie-ongles.fr)  
*Entretien avec le maire ou un adjoint  
sur rendez-vous  
Tél : 04 92 73 06 22*

### État Civil 2020

#### Naissances :

Naya fille de Charlotte NEUROHR et de  
Gildas GUEDEGBE, née le 6 juillet 2020  
Jade, Alice et Antôn, triplés de Alexia  
FREANI et de Michaël GAIDON, nés le 18  
août 2020

Toutes nos félicitations aux heureux  
parents!

#### Décès

28 mars, Fernand GAIDON  
7 avril, Michèle MORK  
27 avril, Marie GIRARD  
12 juillet, Claude GRIGNON  
17 septembre, Lucien BEC  
22 novembre, Mme Francine BOREL

nos sincères condoléances aux familles.

### Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année 2020 s'achève et aura été fortement impactée par la crise sanitaire, ses deux périodes de confinement inédites, des contraintes nouvelles et les risques pour la santé notamment des plus fragiles d'entre nous.

Même si les règles sanitaires se sont assouplies en cette fin d'année, nous devons rester vigilants pour le bien-être de tous.

Espérons une année 2021 meilleure, où les échanges et rencontres seront à nouveau possibles, où la vie culturelle et associative pourra reprendre de plus belle et où chacun pourra vivre en harmonie à ONGLES.

Notre nouvelle équipe municipale a dû se mettre en place dans un contexte singulier, l'élection du maire et des adjoints a été retardée au 26 mai 2020, mais la continuité du service a été néanmoins assurée.

Je vous remercie encore pour la confiance renouvelée que vous nous avez témoignée et pour la forte participation à cette élection malgré le risque sanitaire.

Si le travail en mairie ne va qu'en s'accroissant, les moyens financiers, eux, ont tendance à se réduire et j'y reviendrai plus précisément.

Notre souhait d'organiser des commissions extra-municipales permettant une participation plus large des habitants de la commune, reste un de nos objectifs prioritaires mais nous devons attendre la sortie du confinement pour pouvoir les mettre en place.

En cette fin d'année si particulière, permettez-moi de vous adresser, en mon nom et en celui de l'équipe municipale, un joyeux Noël et nos meilleurs vœux pour 2021.

Que cette nouvelle année vous apporte santé, sérénité et l'accomplissement de vos désirs les plus chers.

Maryse Blanc.Ventre

## Bibliothèque

Les horaires d'ouverture sont inchangés :  
mercredi de 9h à 12h  
samedi de 14h à 17h  
Karine Buisson vous y accueillera avec bienveillance.

## La page Facebook de la Mairie d'Ongles

Elle sert à la diffusion d'informations culturelles mises sur le panneau d'affichage.

Envoyez nous vos affiches et informations sur des événements que vous organisez à

[contact@mairie-ongles.fr](mailto:contact@mairie-ongles.fr)

<https://www.facebook.com/MairieOngles>



## Site internet de la Mairie

En créant un site internet interactif, la commune souhaite faire à la fois connaître ses artisans et producteurs, ses atouts touristiques et culturels et informer ses administrés, par la publication des compte-rendus des conseils municipaux, des informations relatives au Plan Local d'Urbanisme, à l'École, à la MhEMO, à la vie associative ... N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions, informations sur la messagerie; [contact@mairie-ongles.fr](mailto:contact@mairie-ongles.fr)



Lors de la **séance d'installation du Conseil Municipal du 26 mai** dernier, il a été procédé à l'élection du Maire et de ses Adjoints.

Ont été élus à l'unanimité :

- Maryse BLANC-VENTRE, maire
- Anne-Marie CHABAUD, 1ère adjointe
- Gérard DUMAINE, 2ème adjoint

Ont été également désignés les délégués auprès des organismes extérieurs :

- **Communauté de Communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure**  
Maryse BLANC-VENTRE, titulaire  
Anne-Marie CHABAUD, suppléante
- **Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT)**  
Anne-Marie CHABAUD
- **Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP)**  
Thierry ALIX, titulaire  
Patrice BERT, suppléant
- **Syndicat d'énergie des Alpes de Haute Provence (SDE04)**  
Thierry ALIX, Stéphane DAO, titulaires  
Maryse BLANC-VENTRE, suppléante
- **Comité d'Action Sociale Intercommunal (CASIC/Services à domicile pour personnes âgées, dépendantes...)**  
Maud LAMBERT et Eliane ROBA
- **Syndicat mixte ouvert "Agence de Gestion et Développement Informatique" (AGEDI)**  
Elisabeth BUCO



conseil municipal "masqué"

## Marché hebdomadaire de producteurs

Depuis plusieurs mois des producteurs (légumes, œufs, fromage, pain et bientôt champignons et endives...) vendent leurs produits:

tous les samedis après-midi de 15h à 17h

sur la place autour de la fontaine



## Boulangerie Mobile

La boulangerie de St Etienne les Orgues réalisait une tournée pour le pain, la viennoiserie et la pâtisserie 2 fois par semaine mais le boulanger a déménagé sur Volx et a interrompu la tournée.

Le nouveau boulanger de St Etienne pourrait reprendre la tournée, faites vous connaître si vous êtes à nouveau intéressés par ce type de service.



Ainsi que les représentants des commissions communales :

Urbanisme/Travaux/Embellissement	ALIX Thierry, BARDOUIN Philippe
Finances/Ressources Humaines	CHABAUD Anne-Marie, BUCO Elisabeth
Service eau/assainissement	BERT Patrice, ALIX Thierry
Voirie/eaux pluviales	BARDOUIN Philippe, DAO Stéphane
Forêts/sentiers de randonnée/Énergies renouvelables	CHABAUD Anne-Marie, LAMBERT Maud
Bâtiments communaux/gestion des logements	DUMAINE Gérard, DAO Stéphane, CHABAUD Anne-Marie
Affaires scolaires	DUMAINE Gérard, VAREILLES Elisabeth, BLANC Maryse, CHABAUD Anne-Marie
Action Sociale/lien social	CHABAUD Anne-Marie, LAMBERT Maud
Patrimoine, événements culturels et sportifs, lien avec les associations locales	ROBA Eliane, BUCO Elisabeth, DUMAINE Gérard, BLANC Maryse
Communication	VAREILLES Elisabeth, BUCO Elisabeth, BLANC Maryse

Depuis son installation, l'équipe municipale se réunit régulièrement et **les 6 séances de juin à décembre 2020** ont fait l'objet chacune d'un compte rendu exhaustif affiché comme il se doit sur le panneau d'affichage devant le bâtiment de la Mairie.

Le site internet en cours de construction permettra à ceux qui le souhaitent d'en prendre connaissance par voie numérique.

Dans l'attente, il est possible de transmettre par mail ou par courrier ces comptes rendus aux personnes qui le souhaitent.

Il suffit de contacter le secrétariat aux heures indiquées et de faire part de votre demande.

### Résumé des principaux sujets abordés:

Chacune des 6 séances a porté sur des sujets majeurs pour la vie de la commune ; les différentes questions ont été abordées avec en permanence un réel souci de répondre du mieux possible aux attentes des administrés et de trouver les solutions financières et techniques les plus adaptées.

Ainsi, les plans de financement des travaux projetés tant en ce qui concerne **l'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales** que ceux consécutifs au **glissement de terrain** ayant affecté l'accès au hameau de Buiron **suite aux inondations**, ont été régulièrement travaillés, délibérés puis soumis à de nouvelles décisions au rythme des réponses des partenaires publics .

## Service de conseil architectural



Ce service de conseil architectural porte la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) de l'habitat, pour aider les particuliers à améliorer la performance énergétique des habitations existantes, à l'occasion de gros travaux.

Ce service public gratuit est tenu dans les locaux de la mairie pendant les permanences de l'architecte conseiller du Parc.

**Prochaine permanence de l'architecte conseil :**

Les lundis 27 janvier, 10 février,  
2 mars et 16 mars  
de 14h à 16h

Prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie

**L'installation d'un groupe de surpression d'eau pour les quartiers de Bouiron, des Rayne et des Crottes** qui rencontrent d'énormes problèmes d'approvisionnement d'eau en été pouvant aller jusqu'à la pénurie totale aux Rayne a fait l'objet d'un travail technique et financier avec les services compétents du Département.

Les études relatives à la **reconquête de la ressource en eau du Riou et du forage**, demandées par l'Etat et engagées en fin de mandat précédent, se poursuivent.

**L'amélioration du réseau d'eau** demeure un sujet préoccupant et majeur, qu'il va falloir continuer de traiter de façon approfondie, d'autant que d'autres quartiers comme les Ganas connaissent de nouveaux besoins.

Certains de ces dossiers de demandes de financement (travaux d'amélioration du réseau d'eaux pluviales, travaux de mise en sécurité, installation d'un groupe surpresseur...) ont reçu soit un refus, soit une dotation très modique ne correspondant pas du tout aux attentes. D'autres demandes viennent d'être effectuées car la commune ne peut financer seule ces travaux à moins de recourir à de nouveaux emprunts.

Enfin, nous devons entreprendre un travail de fond autour de l'amélioration et de la **rénovation énergétique des bâtiments communaux** qu'il s'agisse des 13 logements locatifs ou du foyer rural.

L'installation de la  **fibre optique**  nécessite de mettre en œuvre "l'adressage" c'est-à-dire que soient nommées toutes les rues et chemins communaux conduisant à des habitations. Ce travail mené en partenariat avec la communauté de communes a fait l'objet d'une délibération; ainsi 62 voies ont été nommées, chaque habitation y sera numérotée selon un système métrique notamment pour les chemins hors agglomération. Cette installation permettra aux utilisateurs, secours, ambulances, livreurs, facteurs un repérage précis et plus rapide des destinations. Nous envisageons une commande groupée des plaques et numéros correspondants avec d'autres communes afin d'optimiser la dépense.

### Un point sur l'école:

La rentrée des élèves de l'école communale s'est déroulée sereinement malgré le contexte sanitaire.

Un protocole sanitaire précis a été élaboré en lien avec l'enseignante et l'Éducation Nationale.

Les horaires de la garderie ont été provisoirement modifiés. Le nettoyage journalier des classes nécessitant plus de temps, le service municipal de garderie est proposé jusqu'à 17h au lieu de 17h30.

L'effectif de la rentrée est de 13 élèves (5 CM2-1 CM1-2 CE2-5 CP).

Il est passé de 12 à 13 avec 2 départs en 6ème compensés par l'arrivée de 2 nouveaux élèves dont les familles sont locataires de la mairie et le retour d'un élève.. Cependant le maintien de l'école communale reste une réelle préoccupation en raison des futurs départs significatifs au collège de Banon prévus l'année prochaine (soit 5 enfants).

## MHeMO



MAISON D'HISTOIRE ET DE MÉMOIRE D'ONGLES  
Mairie d'Ongles  
Le Village - 04230 - ONGLES  
TEL: 33 (+)4 92 74 04 37  
EMAIL: mhemo.ongles@orange.fr  
WEB: http://mhemo.org

Les Amis de la Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles  
Association selon la loi de 1901 - siret n° 518 11 9995 000 26

**Ouverture au public MHeMO :**  
**mardi, jeudi et vendredi**  
**de 11h à 16h**

**Fermé pour raisons sanitaires.**  
**Sur rendez-vous pour les groupes**  
**mhemo.ongles@orange.fr**  
**04 92 74 04 97**

RESTAURONS LE SITE DE VIÈRE

À ONGLES



FAITES UN DON

EN LIGNE OU PAR BON DE  
SOUSCRIPTION



UN DON = UN REÇU FISCAL ENVOYÉ



DÉLÉGATION  
ALPES DE HAUTE-PROVENCE

COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

PAR INTERNET :  
[www.fondation-patrimoine.org/86918](http://www.fondation-patrimoine.org/86918)



Faire immédiatement un don en scannant le QR code avec votre smartphone | L'installation d'une application QR code est recommandée

PAR COURRIER :  
Envoyer le bon de  
souscription (disponible  
en mairie) avec votre  
règlement à la  
Fondation du patrimoine.

033 de Digne, 60 boulevard Descend  
04200 DIGNE-LES-BAINS  
04 92 30 59 88  
[alpesdehauteprovence@fondation-patrimoine.org](mailto:alpesdehauteprovence@fondation-patrimoine.org)

Suivez notre actualité sur Facebook

D'autre part, l'école ne pourra malheureusement pas organiser de séjour en classe découverte. Ainsi l'enseignante a travaillé avec les parents d'élèves à un tout autre

projet qui sera artistique et local et qui va impliquer la participation de Gilles BRUN et Ans BARILLE pour la création d'un totem dans le cadre du projet Jardin'art.

Le conseil municipal à l'unanimité a décidé d'octroyer une subvention couvrant la totalité du projet soit 560 €.

vente de pompes et de biscuits sur le marché au profit de la coopérative scolaire.



### Un point sur le patrimoine :



**Chantier de Vière :** Malgré quelques retards dus autant à la crise sanitaire qu'à des aléas concernant l'entreprise et à une absence du maître d'œuvre, ce dernier chantier est en cours d'achèvement et de finalisation. Le site va pouvoir très rapidement être ouvert au public en toute sécurité.

Le neuropsychiatre Boris CYRULNIK nous a fait l'honneur de venir visiter le site en présence de la déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine auprès de qui une souscription à dons avait été lancée et permettra de compléter le financement de ce chantier.

**Église d'Ongles :** Des travaux de réfection avaient été chiffrés lors du précédent mandat mais ont dû être reportés en raison de l'effondrement de la rosace qui a été réparée en priorité. A ce jour les peintures murales du cœur de l'église sont en très mauvais état à cause d'infiltrations anciennes d'eau de pluie. Des demandes de subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Régional et de la Communauté de Communes dans le cadre du plan concerté de valorisation du patrimoine.

### Convention Occupation foyer rural et réunion des associations

De plus en plus d'associations locales ou ayant une activité sur la Commune occupent de façon régulière le foyer rural. Il a semblé important de permettre à ces différentes associations de se rencontrer, de faire connaissance, d'échanger sur leur domaine d'intervention, et pourquoi pas d'imaginer une collaboration active.

Ainsi à l'initiative des élus une réunion a été organisée le 2 octobre 2020 au foyer rural et a réuni pas moins de 11 associations. Cette rencontre a aussi été l'occasion de présenter les conventions d'occupation des locaux du premier étage et du rez de-chaussée. Ces conventions nouvellement rédigées et le planning d'occupation ont été validés par tous. Il a été convenu que la salle du premier étage serait réservée aux activités associatives et ne serait plus donnée en location aux particuliers.

## Maison de services au public

La communauté de communes gère la maison de services au public (M.S.A.P) installée à Forcalquier. Les Onglois ont accès à ces services pour l'accès aux droits et les démarches administratives. Des ateliers d'initiation à internet sont proposés.

Sites publics et gouvernementaux (impôts, cartes grises, carte d'identité etc...)

De nombreux partenaires y tiennent également des permanences, des dépliants sont à votre disposition en mairie pour plus de précision.

#### Ouverture au public :

- lundi 9h-12h
- du mardi au vendredi 9h-12h  
14h-17h30

tél. : 04 92 75 46 21



## Relais Assistants Maternels

le service est animé par Pamela Perl

Tél : 06 37 92 53 58

mail : rami@forcalquier-lure.com

**Temps de permanence administrative à Forcalquier pour les parents ou les assistants maternels :**

le Jeudi de 14h à 18h  
(Accueil sur rendez-vous)

**Ateliers collectifs (hors périodes de vacances scolaires) :**

Au Pôle Petite Enfance, Forcalquier :

Jeudi de 9h30-11h30

A la salle convivialité, Médiathèque de

Saint-Etienne-les-Orgues :

vendredi de 9h30-11h30,

## Ordures ménagères, respectons nous les uns les autres

Gros problème au point d'apport volontaire du Rocher d'Ongles :

Des déchets ou encombrants de toutes sortes y sont régulièrement retrouvés autour des containers.

Cela génère un travail important et ingrat pour les employés de mairie qui doivent évacuer les encombrants jusqu'à la déchetterie. Nous vous rappelons régulièrement les modalités de traitement des déchets, merci de les respecter.

une caméra de surveillance est installée sur les lieux.

## Traitement des déchets

Déchetterie intercommunale de Forcalquier.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h à 12h - 14h à 18h

Déchetterie intercommunale de Saint Etienne les O.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h à 12h - 14h à 17h

## Jardin partagé

Une nouvelle association "Le Jardin des Onglois Verts" s'est créée suite à la réunion publique du 23 juillet 2020 qui avait pour objet la mise en place d'un jardin partagé dans l'espace municipal précédemment loué à un privé et situé en face du lavoir communal. Une action pédagogique en lien avec l'école pourra être envisagée au cours de l'année scolaire. Le Président de cette association est Jérémie GARCIA.

## Arrêté de divagation des chiens

Pour raison de sécurité et de salubrité, Madame le Maire a pris en date du 5 octobre 2020 un arrêté municipal interdisant la divagation des chiens. Ainsi tout propriétaire devra s'assurer que son animal ne porte atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique. La gendarmerie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est consultable en mairie.

## MHeMO

Notre musée est malheureusement à nouveau fermé depuis le 2ème confinement. Son activité a été fortement impacté par la crise sanitaire puisque nous devons accueillir au printemps 17 établissements scolaires, seulement 2 ont pu être accueillis début mars.

Une nouvelle association s'est créée, composée d'anciens élèves du centre éducatif d'Ongles. Son siège est sur la commune. Il s'agit de l'Amicale des Anciens Elèves du Centre Éducatif d'Ongles dont le Président est Monsieur MENAA. Ils nous ont fait le plaisir de participer à la cérémonie d'hommage national aux Harkis qui, comme chaque année, s'est déroulée le 25 septembre.



## Parc photovoltaïque

En ce qui concerne ce projet deux recours contre l'arrêté de défrichement du Préfet ont été déposés au Tribunal Administratif par l'association Amilure et France Nature Environnement. Nous sommes dans l'attente du résultat de ces procédures.

## Conséquences covid

La crise sanitaire n'a pas permis aux diverses associations d'organiser les festivités habituelles ( foire agricole, fête votive, kermesse école et autre....).

De même les goûters des anciens et des enfants n'ont pu avoir lieu.

La cérémonie du 11 novembre qui habituellement est suivie d'un moment de convivialité a dû être assurée en comité restreint.

Nous ne pouvons bien entendu que regretter cette situation et avoir une pensée pour ceux qui ont été impactés par cette maladie..

## On parle de nous dans la presse...

Reportage de DICI TV sur Vière  
voici le lien du reportage :

<https://vimeo.com/380238593>

et le lien vers l'article :

<https://www.dici.fr/actu/2019/12/18/alpes-de-haute-provence-veulent-redonner-vie-aux-pierres-site-de-viere-ongles-1343035>

## Crèches

Comme chaque année, nous remercions les bénévoles qui ont confectionné les crèches dans l'église d'Ongles et dans la Chapelle du Rocher d'Ongles.

Vous avez la possibilité de les visiter :

pour le Rocher d'Ongles la chapelle reste ouverte jusqu'à 18h  
pour l'église d'Ongles en vous adressant à Mireille MARTEL.

## Chèque relance de la Communauté de Communes du Pays de Forcalquier-Montagne de Lure

J'aime mon commerce,  
je le soutiens,  
j'achète local

CHÈQUES #JAIMEMONCOMMERCE :

**20€ = 40€**  
CHEZ LES COMMERÇANTS  
DU TERRITOIRE

100% local. 100% Pays de Forcalquier

Les 1 000 chèques édités par la communauté de communes ont été proportionnellement répartis dans les 13 communes en fonction du nombre d'habitants.

Cette opération, expérimentale et novatrice, lancée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie a été une réelle réussite même si pour des raisons budgétaires, elle n'a pas pu satisfaire toutes les personnes intéressées.



photo Mika Gaidon

Notre secrétaire de l'Agence postale, Sylvie, est partie à la retraite.

Souhaitons lui de belles aventures dans ce nouveau parcours de vie.

